

Demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) CQP Délégué d'Assurance Maladie

La VAE se déroule en **trois étapes** : deux livrets à constituer et une validation par un jury professionnel.

✓ **Dépôt du livret 1 - dossier de recevabilité :**

Cette première étape consiste à formuler une demande auprès de la commission de recevabilité VAE de l'Ucanss. Elle rend votre demande de VAE officielle et permet, au travers de ce dossier, de vérifier le respect des conditions d'éligibilité définies par le [décret n°2019-1119 du 31 octobre 2019](#) relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience, publié au journal officiel du dimanche 3 novembre 2019.

Le formulaire « demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience » et sa notice explicative sont fixés par arrêté du 29 janvier 2018 publié au journal officiel du 1^{er} février 2018. Vous pouvez télécharger le livret 1 et la notice explicative ci-dessous.

[Télécharger le livret 1 VAE 2018 sur le site Service-Public.fr](#)

[Télécharger la notice explicative sur le Site Service-Public.fr](#)

Le dossier « livret-1-VAE-2018 » et les pièces jointes sont à retourner complétés à formation@ucanss.fr

[Le référentiel de certification du Certificat de Qualification Professionnelle visé est téléchargeable](#) sur le portail de l'Ucanss.

A la réception de votre dossier, l'Ucanss, organisme certificateur, vous adresse un accusé réception vous indiquant le délai d'instruction de votre demande, soit 2 mois maximum.

A la suite de l'examen de votre dossier, l'Ucanss prononcera un avis de recevabilité ou de non-recevabilité de votre demande de VAE.

Quelle que soit la décision de la commission de recevabilité, la notification vous est adressée par courrier. Elle comprend le résultat de l'analyse des écarts entre vos activités déclarées et le référentiel d'activités du CQP visé, ainsi que des recommandations relatives aux formations complémentaires afin de combler d'éventuels écarts entre vos compétences et le référentiel.

La notification favorable de votre recevabilité vous permet de mettre en place un accompagnement VAE si vous le souhaitez, et de vous inscrire à une session d'évaluation. Elle est valable 18 mois ; au-delà, il convient de solliciter auprès de l'Ucanss (formation@ucanss.fr) :

- un renouvellement, si le référentiel de la certification visée lors de votre première demande a été modifié,

- une prorogation, si le référentiel de la certification visée lors de votre première demande reste inchangé.

La recevabilité administrative de la demande ne préjuge en rien de la décision finale du jury professionnel.

L'absence de réponse de notre part au terme des deux mois vaut décision d'acceptation.

✓ **Dépôt du livret 2 - dossier de validation :**

Cette étape commence une fois l'avis favorable obtenu. Le principe de la VAE consiste à évaluer vos compétences acquises au travers de votre expérience, professionnelle, bénévole, syndicale... et à les comparer aux exigences des référentiels (lien portail UcanSS) du CQP visé.

Pour réaliser cette 2^{ème} étape, renseignez le dossier de validation (livret 2) ci-joint et complétez-le par des éléments de preuves issus de votre expérience, les membres du jury professionnel étudieront et apprécieront les compétences acquises au travers de votre expérience détaillée et précise.

Une fois votre dossier de validation terminé, si vous êtes accompagné dans votre démarche par l'Institut 4.10, votre accompagnateur VAE transmettra votre dossier aux membres du jury et vous communiquera toutes les modalités pratiques pour vous présenter à la session d'évaluation.

Si vous n'êtes pas accompagné ou accompagné par un autre organisme, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services via l'adresse mail suivante : formation@ucanSS.fr, nous vous adresserons les modalités pratiques pour vous présenter à la session d'évaluation et votre convocation.

Votre dossier de validation doit être transmis au jury professionnel au plus tard 1 mois avant la session d'évaluation.

✓ **La session d'évaluation :**

Cette 3^{ème} étape consiste en une épreuve orale devant le jury professionnel qui vous posera des questions sur la base de votre dossier de validation afin de mieux comprendre votre expérience et vos acquis et de les évaluer au regard du référentiel de certification visé. La validation peut être totale, partielle ou encore aucune validation.

Nous vous invitons à retrouver toutes les informations sur la VAE sur notre portail (lien VAE), ou sur le portail du gouvernement <http://www.vae.gouv.fr/>.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

CQP Délégué d'Assurance Maladie

[Inscrit au RNCP n°35287](#)

Livret 2 - Rédaction du dossier de validation

Vous pouvez utiliser autant de pages que nécessaire pour chacune des rubriques

NOM :

PRENOM :

Votre motivation

- ✓ Expliquez les raisons qui vous conduisent à engager une démarche de VAE, en vous appuyant sur votre parcours et sur votre projet professionnel ou personnel.
- ✓ Précisez vos points forts au regard du CQP visé.
- ✓ Vous pouvez joindre un curriculum vitae.

Livret 2 : Analyse de l'expérience

Analyse des acquis de votre expérience en lien avec le CQP Délégué d'Assurance Maladie.

Dans votre expérience professionnelle, vous devez choisir et analyser des situations significatives correspondant à chacune des principales activités du Délégué d'Assurance Maladie :

- 1. Prépare, mène et suit les visites auprès des professionnels de santé en cohérence avec le plan de campagne national, régional et local**
- 2. Accompagne les professionnels de santé en les informant, les orientant et les conseillant dans les campagnes de gestion du risque**
- 3. Co-anime des réunions pluridisciplinaires dans l'accompagnement des structures d'exercice coordonné en partenariat avec les référents dédiés**

Pour chaque activité vous devez aborder :

- **Deux situations** pour « Prépare, mène et suit les visites auprès des professionnels de santé en cohérence avec le plan de campagne national, régional et local ».
- **Deux situations** pour « Accompagne les professionnels de santé en les informant, les orientant et les conseillant dans les campagnes de gestion du risque »
- **Une situation** pour « Co-anime des réunions pluridisciplinaires dans l'accompagnement des structures d'exercice coordonné en partenariat avec les référents dédiés.

Pour chacune de ces situations, vous devez décrire et analyser les activités et tâches que vous avez réalisées en contextualisant votre métier dans l'environnement du DAM, et en décrivant l'organisme dans lequel vous travaillez (à rédiger une seule fois si l'ensemble des situations se rapporte à la même entreprise et au même contexte).

Peut être joint au dossier tout document anonymisé qui serait nécessaire à l'appui et à la compréhension des expériences abordées.

Livret 2 : Analyse de l'expérience

I – Prépare, mène et suit les visites auprès des professionnels de santé en cohérence avec le plan de campagne national, régional et local

Dans votre expérience, choisissez deux situations qui ont permis de préparer, mener et suivre les visites auprès des professionnels de santé.

Choisissez une situation qui vous a permis :

- Gérer votre agenda en planifiant vos rendez-vous afin d'élaborer un plan de visite organisé
- Répondre et argumenter aux objections des professionnels de santé en utilisant les techniques de communication afin de défendre la posture de l'Assurance Maladie
- Adapter votre argumentaire type aux caractéristiques de chaque professionnel de santé en intégrant les éléments du plan de campagne de maîtrise médicalisée et les recommandations scientifiques afin d'informer sur les conventions médicales en vigueur et la politique de gestion du risque de l'Assurance Maladie
- Rédiger des comptes rendus et des synthèses des visites réalisés à partir de vos échanges avec le professionnel de santé afin de les restituer auprès du service et des services connexes
- Alimenter les tableaux de bords de suivi de l'activité en complétant les reportings afin d'assurer le suivi du dossier et de garantir la continuité de service

Vous exposerez la situation et la façon dont vous l'avez analysée puis vous décrierez vos différentes actions en expliquant pourquoi vous avez procédé de cette façon. Vous pouvez joindre au dossier tout document que vous estimeriez nécessaire à l'appui de cette expérience.

Situation N°1

Livret 2 : Analyse de l'expérience

I – Prépare, mène et suit les visites auprès des professionnels de santé en cohérence avec le plan de campagne national, régional et local

Situation N°2

Livret 2 : Analyse de l'expérience

II – Accompagne les professionnels de santé en les informant, les orientant et les conseillant dans les campagnes de gestion du risque

Dans votre expérience, choisissez deux situations qui vous ont permis d'accompagner les professionnels de santé dans les campagnes de gestion du risque.

Choisissez deux situations qui vous ont permis :

- D'assurer une veille technique et réglementaire en utilisant l'ensemble des outils informationnels et conventionnels mis à disposition afin d'actualiser vos connaissances et de donner la bonne information aux professionnels de santé
- De hiérarchiser et de préparer vos interventions en fonction des résultats et des profils des professionnels de santé (opposants, leviers, alliés, gros prescripteurs etc ...) afin d'adapter votre argumentaire
- D'expliquer et de conseiller les professionnels de santé sur les conventions médicales en vigueur, la politique de gestion du risque, en fournissant la documentation adaptée afin de les conseiller en matière d'évolutions réglementaires, scientifiques et technologiques
- De promouvoir les différentes campagnes nationales en argumentant sur les différents objectifs nationaux afin de défendre la posture de l'Assurance Maladie
- De recourir aux services spécialisés lorsque la situation dépasse votre compétence, en utilisant les procédures adaptées, afin de signaler les difficultés des professionnels de santé

Vous exposerez la situation et la façon dont vous l'avez analysée puis vous décrierez vos différentes actions en expliquant pourquoi vous avez procédé de cette façon. Vous pouvez joindre au dossier tout document que vous estimeriez nécessaire à l'appui de cette expérience.

Situation 1

Livret 2 : Analyse de l'expérience

II – Accompagne les professionnels de santé en les informant, les orientant et les conseillant dans les campagnes de gestion du risque

Situation N°2

Livret 2 : Analyse de l'expérience

III - Co-anime des réunions pluridisciplinaires dans l'accompagnement des structures d'exercice coordonné en partenariat avec les référents dédiés

Choisissez une situation de co-animation de réunion pluridisciplinaire.

Choisissez une situation qui vous a permis :

- De préparer l'animation en fonction du contexte et de la maturité du projet de santé afin de construire une réunion pluriprofessionnelle adaptée
- D'animer une réunion pluridisciplinaire en utilisant les techniques de co-animation afin de fédérer un groupe et développer sa capacité à enrichir la coordination pluri professionnelle
- De répondre aux besoins des professionnels de santé et des structures coordonnées en faisant preuve d'écoute active afin de leur apporter une réponse adaptée et l'aide nécessaire à leur projet de santé
- De synthétiser les éléments importants de la réunion pour formaliser un accompagnement dans la durée en utilisant les techniques de gestion de projet

Vous exposerez la situation et la façon dont vous l'avez analysée puis vous décrierez vos différentes actions en expliquant pourquoi vous avez procédé de cette façon. Vous pouvez joindre au dossier tout document que vous estimeriez nécessaire à l'appui de cette expérience.

Situation n°1